

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 8 octobre 2015

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme AKPINAR-ISTIQUAM

Convocation envoyée le 1er octobre 2015

Publié le 9 octobre 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 13

SCRUTIN : POUR : 75

ABSTENTION : 0

- CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	Mme Françoise TENENBAUM	M. François NOWOTNY
M. Thierry FALCONNET	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	M. Gaston FOUCHERES
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	M. Joël MEKHANTAR	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. José ALMEIDA	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Colette POPARD	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Michel ROTGER	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	M. Damien THIEULEUX
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Édouard CAVIN	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
M. Benoît BORDAT	M. Jean ESMONIN	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Charles ROZOY	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Cyril GAUCHER
M. Jean-Claude GIRARD	M. Yves-Marie BRUGNOT	M. Adrien GUENE.
M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND	

### Membres absents :

M. François HELIE	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Gaston FOUCHERES
Mme Louise BORSATO-MARIN	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean DUBUET	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Anaïs BLANC	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
	Mme Christine MARTIN pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
	Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Charles ROZOY
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	Mme Catherine VANDRIESESSE pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jacques CARRELET DE LOISY
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE**

**Pharmimage - Plate-forme de radiomarquage - Convention quadripartite avec les crédit-bailleurs**

Dans le cadre du soutien apporté par le Grand Dijon au Groupement d'Intérêt Économique Pharm'Image et au développement d'un cluster en matière de pharmaco-imagerie très remarqué au niveau européen, par délibération du 15 mai 2008 et convention du 8 mars 2011, il était prévu le financement d'une plate-forme de radiomarquage et de son équipement.

Par délibération du 10 février 2011, le Conseil de communauté du Grand Dijon a accordé une subvention de 200 000 € au GIE Pharm'Image, destinée à l'équipement de la plateforme de radiochimie couplée au cyclotron.

Une convention a été signée le 8 mars 2011 avec le GIE Pharm'Image pour une durée de deux ans et un avenant a été signé le 26 septembre 2013, afin de proroger la validité de la subvention jusqu'au 8 mars 2015.

Un acompte de 80 000 € a été versé au GIE le 19 avril 2011.

Le 18 décembre 2014, le Conseil de communauté du Grand Dijon a voté le versement du solde de la subvention à LIXXBAIL, chef de file du pool bancaire, retenu par le GIE Pharm'Image pour financer l'équipement.

Or, le pool bancaire demande à ce que les deux établissements composant le pool soient mentionnés dans les délibérations des financeurs et que celles-ci précisent également que la subvention est affectée prioritairement sur les 30 premiers loyers.

-LIXXBAIL en tant que chef de file : 12 Place des États-Unis - 92548 Montrouge – RCS 682039078.

-NATIXIS LEASE en tant que co-bailleur : 30 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris 13 RCS 379155369.

Il convient également de proroger une seconde fois pour trois ans la convention au 8 mars 2018.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'approuver** le projet de convention quadripartite à intervenir entre le Groupement d'Intérêt Économique Pharm'Image, la Communauté Urbaine du Grand Dijon, LIXXBAIL et NATIXIS LEASE précisant que le versement du solde de la subvention devra intervenir en une seule fois après réalisation des investissements, et qu'il sera affecté aux 30 premiers loyers,
- **d'autoriser** le versement du solde de la subvention accordée au GIE Pharm'Image et aux sociétés de crédit-bail LIXXBAIL et NATIXIS LEASE pour un montant de 120 000 €.